



PROVINCE DE QUÉBEC

**PROCÈS VERBAL**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2012**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2012 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Monsieur le Maire, Francis Deroo  
Madame la conseillère Paola L. Hawa  
Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne, James Anderson et Michel Bouassaly.

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

M. Martin Bonhomme, directeur général, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**05-117-12 Ouverture de la séance**

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'ouvrir la séance ordinaire du 14 mai 2012. Il est 19 h 30

Adoptée à l'unanimité.

**05-118-12 Ordre du jour**

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

**1. Ouverture de la séance**

05-117-12 Ouverture de la séance

05-118-12 Ordre du jour

- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3. Dépôt de la correspondance**
- 4. Adoption de procès-verbaux du conseil**
  - 05-119-12 Adoption de procès-verbaux
- 5. Conseil d'agglomération**
  - 5.1. Orientations du conseil
    - 05-120-12 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 17 mai 2012
  - 5.2. Autres sujets
- 6. Sécurité publique**
  - 05-121-12 Nomination d'un membre au «Comité Circulation et Sécurité publique » de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
- 7. Développement communautaire**
  - 05-122-12 Adoption de la politique sur le bénévolat
  - 05-123-12 Demandes de la SDC pour la bonne marche de l'événement «Ça roule au bord de l'eau 2012 »
  - 05-124-12 Octroi de contrat pour le transport des jeunes des camps de jour 2012 par autobus scolaire – Demande de prix
  - 05-125-12 Renouvellement du Protocole d'entente entre l'Hôpital Sainte-Anne et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue afin d'utiliser leur terrain pour le rugby
- 8. Urbanisme**
  - 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
  - 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
  - 8.3. Autres sujets
    - 05-126-12 Demande de dérogation mineure en vertu de l'article 4.6 du règlement de zonage numéro 533, afin de permettre, suite à la construction, l'empiètement d'un porche dans la marge arrière sur une largeur de 3.5 mètres au lieu de 2 mètres, une profondeur de 3.5 mètres au lieu de 3 mètres et d'une superficie de 8,75 mètres carrés au lieu de 5 mètres autorisé par le règlement de zonage numéro 533 pour le 196 rue Lanthier (lot 1 559 067)
    - 05-127-12 Demande de dérogation mineure en vertu de la note 14 de l'article 6.12 du règlement de zonage numéro 533, afin de permettre à l'entreprise NOVATECH d'occuper une surface de 678 mètres carrés au lieu

d'une superficie minimale de 1000 mètres carrés exigée par le même règlement, dans le bâtiment à occupants multiples (phase II), à condition que cette dérogation soit valide pour la durée d'occupation de l'entreprise NOVATECH seulement pour le 21040-21100 rue Daoust (lot 3 086 080)

## **9. Services techniques**

### **9.1. Autorisation de dépenses**

05-128-12 Contrat de service de collecte des ordures ménagères du vendredi pour les commerçants – Contrat de gré à gré

### **9.2. Conclusion de contrats**

### **9.3. Acceptation de plans**

### **9.4. Réception de travaux**

### **9.5. Autres sujets**

05-129-12 Autorisation de procéder au pavage de la rue Lalonde

05-130-12 Dépôt d'une demande d'ouverture de dossier chez Hydro-Québec pour l'enfouissement des utilités publiques nuisant aux repères de la voie navigable

05-131-12 Autorisation de signature d'un contrat de service avec le Collège John-Abbott

## **10. Environnement**

05-132-12 Adoption du compte rendu du Comité de l'Environnement

05-133-12 Mandat au regroupement des éco-quartiers concernant la mise en valeur du plan de développement durable (Patrouille verte)

05-134-12 Adoption du compte rendu du Comité de Développement durable

## **11. Développement économique et touristique**

## **12. Finances**

### **12.1. dons / promotions / aides financières**

05-135-12 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières

### **12.2. Autres sujets**

05-136-12 Adoption des comptes

05-137-12 Adoption de la politique d'approvisionnement de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

05-138-12 Financement des projets du PTI 2012

**13. Administration et greffe**

- 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats
- 13.2. Opérations Immobilières
- 13.3. Autres sujets

05-139-12 Mandat accordé à Me Lechasseur afin de représenter la Ville dans le cadre d'une audition à la Régie des alcools, des courses et des jeux

**14. Ressources humaines**

- 14.1. Contrats et ententes

05-140-12 Embauche du Coordonnateur à la Sécurité publique

- 14.2. Autres sujets

**15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**

- 05-141-12 Avis de motion du règlement modifiant l'article 58 du règlement numéro 510 afin de régulariser la limite de vitesse dans une zone spécifique
- 05-142-12 Avis de motion du règlement modifiant la section du TITRE II «dispositions relatives à l'administration du réseau d'aqueduc» du règlement numéro 630 afin de réviser certains articles du règlement
- 05-143-12 Autorisation de coopération et de support de l'administration municipale dans le cadre d'une demande de subvention du Cégep John Abbott auprès du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

**16. Dépôt de documents****17. Certificats de crédit****18. Levée de la séance**

05-144-12 Levée de la séance

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES**

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Doris Miller Rue Ste-Anne	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ PPU</li> </ul>
Claude Tellier Rue Pacifique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Système d'arrosage (Parc Garden City)</li> <li>▪ Système de pompe pour fontaine</li> </ul>
Philippe Vaugeois Rue St-Étienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Miroir coin St-Pierre et Ste-Anne</li> <li>▪ Miroir coin Adam et Montée Sainte-Marie</li> </ul>

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Jean-Claude Provost Rue Ste-Anne	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Audition de «Annie's»</li> <li>▪ Avis de motion pour règlement 630</li> <li>▪ Viaduc</li> </ul>
Philippe Vaugeois Rue St-Étienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politique de dons</li> </ul>
Gaétan Provost Senneville	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soumission véhicule 4X4</li> <li>▪ Soumission mobilier urbain</li> </ul>

### 3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE

### 4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

#### **05-119-12 Adoption de procès-verbaux**

ATTENDU QUE la greffière de la Ville a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 30 avril 2012;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

### 5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

#### 5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

#### **05-120-12 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 17 mai 2012**

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jan Van Wagner

De mandater monsieur le maire, Francis Deroo, à prendre toutes décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 17 mai 2012, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

## 5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

<b>05-121-12</b>	<b>Nomination d'un membre au «Comité Circulation et Sécurité publique » de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue</b>
------------------	--

ATTENDU Le Comité Circulation et Sécurité publique de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU QUE Les membres de tout comité de la Ville doivent être nommés par résolution;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Michel Bouassaly

De nommer M. François Lalonde (représentant de la SDC) nouveau membre du Comité Circulation et Sécurité publique de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

## 7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

<b>05-122-12</b>	<b>Adoption de la politique sur le bénévolat</b>
------------------	--

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue veut se doter d'une politique sur le bénévolat afin d'assurer un service de qualité tant à nos citoyens qu'à nos bénévoles;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'adopter la politique sur le bénévolat telle que présentée par l'adjointe à la direction, Service des Loisirs, dont copie est jointe en annexe «X».

Adoptée à l'unanimité.

<b>05-123-12</b>	<b>Demandes de la SDC pour la bonne marche de l'événement «Ça roule au bord de l'eau 2012 »</b>
------------------	---

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser les demandes suivantes pour la journée de 16 juin 2012 dans le cadre de l'événement « Ça roule au bord de l'eau » :

- la fermeture de la rue Ste-Anne entre la rue Maple et de l'Église dès 5 h;
- ainsi que tous les stationnements adjacents et ceci, dès 5h;
- l'utilisation du grand stationnement de la rue du Collège, partie sud, ceci dès 5h;
- l'utilisation du terrain St-Pierre et Ste-Anne (Lalonde);
- la fermeture de la rue Lalonde de 3h jusqu'à la fin de l'événement «Ça roule au bord de l'eau »;
- Main-d'œuvre requise pour l'événement du 16 juin 2012 pour le montage de deux scènes (le 76 rue Ste-Anne et le 129 rue Ste-Anne) ainsi que leurs démantèlements;
- Nettoyage mécanique de la rue Sainte-Anne avant et après l'événement;
- Installation de barricades aux endroits désignés de même qu'un service de sécurité aux barricades;
- Poubelles additionnelles le long de la rue Sainte-Anne et des Parcs;
- Tables de pic-nic sur la rue Lalonde et Parc Larry Moquin;
- L'escouade de sauvetage devant l'Hôtel de Ville pour les «premiers soins»;
- L'installation de la bannière (Anciens Combattants);
- Publicité de l'événement sur les tableaux électroniques de la Ville;
- Affichage de l'événement sur le site web de la Ville;
- Envoi aux citoyens dans la semaine du 28 mai (Brochure du Service des loisirs) les avisant de l'événement;
- Quelques jours avant l'événement, distribution d'une lettre de porte à porte, uniquement aux résidents de la rue Sainte-Anne, les avisant de la tenue de l'événement;

Adoptée à l'unanimité.

<b>05-124-12</b>	<b>Octroi de contrat pour le transport des jeunes des camps de jour 2012 par autobus scolaire – Demande de prix</b>
------------------	---

ATTENDU QUE l'adjointe à la direction des Loisirs a demandé des prix à trois compagnies pour le transport des jeunes;

ATTENDU QUE l'adjointe à la direction des Loisirs recommande d'accepter l'offre de la compagnie *Autobus J.L. Castonguay*;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Paola L. Hawa

De conclure un contrat de transport des jeunes des camps de jour 2012 par autobus scolaire avec la compagnie *Autobus J.L. Castonguay* (plus bas prix conforme).

D'autoriser une dépense maximale de 17 945.30 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-701-92-515 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

**05-125-12 Renouveaulement du Protocole d'entente entre l'Hôpital Sainte-Anne et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue afin d'utiliser leur terrain pour le rugby**

ATTENDU QU' une entente est intervenue en 2011 avec l'Hôpital Sainte-Anne aux fins d'utiliser leurs terrains;

ATTENDU la recommandation de l'adjointe à la direction des Loisirs à l'effet de renouveler cette entente;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser le renouvellement du protocole d'entente avec l'Hôpital Sainte-Anne afin d'utiliser un de leurs terrains à des fins de pratiques par le club de rugby de Sainte-Anne.

De renouveler l'entente avec l'Hôpital Sainte-Anne de la façon suivante :

- l'hôpital est responsable de l'entretien du terrain;
- la Ville est responsable de faire les lignes sur le terrain
- la Ville doit soumettre une preuve d'assurance d'un million de dollars;

D'autoriser le Directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document requis afin de donner plein effet aux présentes.

Adoptée à l'unanimité.

**8. URBANISME**

**8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**8.3. AUTRES SUJETS**

**05-126-12 Demande de dérogation mineure en vertu de l'article 4.6 du règlement de zonage numéro 533, afin de permettre, suite à la construction, l'empiètement d'un porche dans la marge arrière sur une largeur de 3.5 mètres au lieu de 2 mètres, une profondeur de 3.5 mètres au lieu de 3 mètres et d'une superficie de 8,75 mètres carrés au lieu de 5 mètres autorisé par le règlement de zonage numéro 533 pour le 196 rue Lanthier (lot 1 559 067)**

ATTENDU QUE lors de la rencontre du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), les membres ont analysé la demande de dérogation mineure ci-dessus conformément au règlement sur le sujet;

ATTENDU QU' un avis public a été publié dans le Journal Première Édition du samedi 31 mars 2012 ;

ATTENDU QUE le CCU recommandait au Conseil l'acceptation de la dérogation mineure demandée;

*Le Président de la séance, Monsieur le Maire, Francis Deroo, invite alors les personnes présentes et intéressées par cette demande de dérogation mineure à se faire entendre du Conseil.*

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'accorder une dérogation mineure en vertu de l'article 4.6 du règlement de zonage 533 afin de permettre, suite à la construction, l'empiètement d'un porche dans la marge arrière sur une largeur de 3,5 mètres au lieu de 2 mètres, une profondeur de 3,5 mètres au lieu de 3 mètres et d'une superficie de 8,75 mètres carrés au lieu de 5 mètres carrés autorisé par le règlement de zonage numéro 533.

D'accepter la demande de dérogation mineure ci-dessus présentée.

Adoptée à l'unanimité.

**05-127-12 Demande de dérogation mineure en vertu de la note 14 de l'article 6.12 du règlement de zonage numéro 533, afin de permettre à l'entreprise NOVATECH d'occuper une surface de 678 mètres carrés au lieu d'une superficie minimale de 1000 mètres carrés exigée par le même règlement, dans le bâtiment à occupants multiples (phase II), à condition que cette dérogation soit valide pour la durée d'occupation de l'entreprise NOVATECH seulement pour le 21040-21100 rue Daoust (lot 3 086 080)**

- ATTENDU QUE lors de la rencontre du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), les membres ont analysé la demande de dérogation mineure ci-dessus conformément au règlement sur le sujet;
- ATTENDU QU' un avis public a été publié dans le Journal Première Édition du samedi 31 mars 2012 ;
- ATTENDU QUE le CCU recommandait au Conseil l'acceptation de la dérogation mineure demandée;

*Le Président de la séance, Monsieur le Maire, Francis Deroo, invite alors les personnes présentes et intéressées par cette demande de dérogation mineure à se faire entendre du Conseil.*

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'accorder une dérogation mineure en vertu de la note 14 de l'article 6.12 du règlement de zonage numéro 533 afin de permettre à l'entreprise NOVATECH d'occuper une surface de 678 mètres carrés au lieu d'une superficie minimale de 1000 mètres carrés exigée par le même règlement, dans le bâtiment à occupants multiples (phase II), à condition que cette dérogation soit valide pour la durée d'occupation de l'entreprise NOVATECH seulement.

D'accepter la demande de dérogation mineure ci-dessus présentée.

Adoptée à l'unanimité.

## 9. SERVICES TECHNIQUES

### 9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES

<b>05-128-12 Contrat de service de collecte des ordures ménagères du vendredi pour les commerçants – Contrat de gré à gré</b>
---

ATTENDU l'offre de service de la compagnie Transport Rolland Chaperon Inc.;

ATTENDU les recommandations du Chargé de projets, Service de l'Ingénierie à l'effet de conclure un contrat de service de collecte des ordures ménagères pour les commerçants;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Ryan Young

De conclure un contrat de service pour la période du 18 mai au 14 septembre 2012 inclusivement pour la collecte des ordures (18 collectes) ménagères de certains commerçants principalement de la rue Sainte-Anne de même que la vidange du conteneur de 8 verges dans le stationnement face à la gare avec la compagnie *Transport Rolland Chaperon Inc.*

D'autoriser une dépense maximale de 10 782.77 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-451-00-436 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

### 9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### 9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### 9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### 9.5. AUTRES SUJETS

<b>05-129-12 Autorisation de procéder au pavage de la rue Lalonde</b>
---

ATTENDU QUE la Ville corrigera les fondations de rue et fera le pavage de la rue Lalonde afin que ce secteur soit remis à neuf;

ATTENDU la recommandation du Chargé de projets, Service de l'Ingénierie à l'effet d'autoriser le processus de pavage de la rue Lalonde;

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser le processus de pavage de la rue Lalonde afin que ce secteur soit complètement remis à neuf.

D'autoriser une dépense de 71 835,46 \$, taxes incluses, à même l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité.

<b>05-130-12</b> <b>Dépôt d'une demande d'ouverture de dossier chez Hydro-Québec pour l'enfouissement des utilités publiques nuisant aux repères de la voie navigable</b>
---

ATTENDU QU' il est impossible de planter de nouveaux poteaux derrière le nouveau trottoir du côté sud de la rue Sainte-Anne sans nuire à l'alignement de navigation maritime via les repères;

ATTENDU QUE l'ouverture du dossier et l'étude préliminaire sont gratuites et permettront de connaître l'estimation des coûts pour réaliser les travaux;

ATTENDU la recommandation du Chargé de projets, Service de l'Ingénierie à l'effet d'accepter le dépôt d'une demande d'ouverture de dossier chez Hydro-Québec pour l'enfouissement des utilités publiques;

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser le Directeur général à signer le formulaire de demande d'inscription au programme d'enfouissement des réseaux câblés sur des voies publiques d'Hydro-Québec afin que ces derniers puissent nous produire une étude préliminaire et organiser une rencontre.

Adoptée à l'unanimité.

<b>05-131-12</b> <b>Autorisation de signature d'un contrat de service avec le Collège John-Abbott</b>
---

ATTENDU la programmation annuelle 2012;

ATTENDU QUE le but de cette entente est de définir la méthode et les modalités selon lesquelles le Collège John Abbott et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue vont coopérer afin d'utiliser les installations sportives du Centre Casgrain;

ATTENDU QUE cette entente concerne le rabais de 1/3 sur les abonnements au Centre sportif de John Abbott accordé par la ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser le Directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue l'entente de service nécessaire entre le Collège John Abbott et la Ville pour la programmation annuelle 2012.

Adoptée à l'unanimité.

## 10. ENVIRONNEMENT

<b>05-132-12 Adoption du compte rendu du Comité de l'Environnement</b>
--

ATTENDU QUE M. Ryan Young a préparé le document suivant :

1. le compte rendu de la réunion du Comité de l'Environnement tenue le 21 mars 2012 (annexe « A »);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter le compte rendu ci-dessus mentionné et préparé par M. Ryan Young dont copie est jointe en annexe « A ».

Adoptée à l'unanimité.

<b>05-133-12 Mandat au regroupement des éco-quartiers concernant la mise en valeur du plan de développement durable (Patrouille verte)</b>
--

ATTENDU l'expérience enrichissante et valorisante acquise par les étudiants;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'embaucher un patrouilleur pour 9 semaines de travail à l'été 2012, dont le mandat sera la mise en valeur du plan de développement durable et une participation éducative au camp de jour.

D'autoriser une dépense maximale de 1 250.00 \$, pour les services d'un patrouilleur à même le poste budgétaire numéro 02-630-00-950 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

1970

**05-134-12 Adoption du compte rendu du  
Comité de Développement durable**

ATTENDU QUE Mme Aline Bennett, secrétaire du Comité de Développement durable et employée de la Ville, a préparé le document suivant :

1. le compte-rendu de la réunion du Comité de Développement durable tenue le 25 avril 2012 (annexe « B »);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter le compte-rendu ci-dessus mentionné et préparé par Mme Aline Bennett, secrétaire du Comité de Développement durable et employée de la Ville, dont copie est jointe en annexe « B ».

Adoptée à l'unanimité.

**11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**12. FINANCES****12.1. DONNS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES****05-135-12 Aide financière aux organismes à  
but non lucratif – dons /  
promotions / aides financières**

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser la dépense et le paiement aux organismes suivants, à savoir :

1. 250 \$ taxes incluses, à l'école Saint-Georges afin d'accorder un appui financier pour leur activité de réunion des anciens dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire d'ouverture de l'école. Cet appui est un échange suite à la distribution d'une publicité de la Ville lors de son événement du 16 juin.
2. 130 \$ taxes incluses, à *The Black Watch of Canada Association* pour le financement des activités de bingo, des visites, spectacle de Noël ainsi que l'achat d'un espace publicitaire de 1/4 de page pour publication dans un livre souvenir. Cette association vient en aide aux résidants de l'Hôpital Sainte-Anne.

3. 100 \$ taxes incluses, à Mme Laurence Desroches pour son projet d'aide humanitaire en Inde où elle ira enseigner le français et l'anglais. Cette aide lui permettra d'acheter son billet d'avion et d'acheter du matériel scolaire pour les enfants en Inde.

Le tout à même le poste budgétaire 02-190-00-991 du fonds général.

4. 2 000,00 \$ taxes incluses, à l'ordre de la Fondation du Cégep John-Abbott pour l'achat d'un quatuor (Michel Bouassaly, Francis Deroo, Gerry Lavigne et Ryan Young) au Tournoi de golf annuel de la Fondation.

5. 370.00 \$ taxes incluses, à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot – Fonds Jeunesse pour l'achat de deux soupers-croisière de la Mairesse de NDIP.

Le tout à même le poste budgétaire 02-190-00-993 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

## 12.2. AUTRES SUJETS

### 05-136-12 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Ryan Young

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 30 avril 2012	<b><u>716 213,38\$</u></b>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 30 avril 2012	<b><u>5 711 620,29\$</u></b>
<b>Total :</b>	<b><u>6 427 833,67 \$</u></b>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 30 avril 2012	<b><u>264 264,73 \$</u></b>

Adoptée à l'unanimité.

### 05-137-12 Adoption de la politique d'approvisionnement de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

ATTENDU QUE cette politique vise à permettre à la Ville d'acheter aux meilleures conditions possibles tout en tenant compte des exigences internes et externes ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par James Anderson

D'adopter la politique d'approvisionnement de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue datée du 24 février 2012.

Adoptée à l'unanimité.

**05-138-12 Financement des projets du PTI  
2012**

ATTENDU certains projets prévus au PTI 2012 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU la recommandation du Trésorier de procéder à l'affectation du surplus accumulé au 31 décembre 2011 en vue de la réalisation éventuelle de ces projets;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'affecter les projets prévus suivants aux affectations mentionnés soient :

PROJETS PRÉVUS	ESTIMATION DES COÛTS ET AFFECTATION	
Centre Harpell	250 000 \$	Règlement d'emprunt
Réfection Château d'eau	200 000 \$	Règlement d'emprunt
Remplacement fixtures électriques	200 000 \$	Règlement d'emprunt
Mobilier urbain - Promenade	250 000 \$	Excédent non affecté
Poubelles noires	50 000 \$	Excédent non affecté
Plans et devis Parc Robillard	35 000 \$	Excédent non affecté
Véhicule – Sécurité publique	26 000 \$	Fonds de roulement
Rétrocaveuse – Travaux publics	150 000 \$	Fonds de roulement
Façade de l'Hôtel de ville	À déterminer	

**Adoptée sur division à la suite d'un vote dont le résultat est le suivant :**

Conseillers pour l'adoption de la résolution :

- Jay Van Wagner
- Ryan Young
- Gerry Lavigne
- James Anderson
- Michel Bouassaly

Conseillère contre l'adoption de la résolution :

- Paola L. Hawa

### **13. ADMINISTRATION ET GREFFE**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**13.3. AUTRES SUJETS****05-139-12 Mandat accordé à Me Lechasseur afin de représenter la Ville dans le cadre d'une audition à la Régie des alcools, des courses et des jeux**

ATTENDU QUE la Ville sera représentée par un avocat à cette audition ;

ATTENDU QU' une audition est prévue devant la Régie des Alcools, des courses et des jeux les 27 et 28 juin 2012 ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Jay Van Wagner

De mandater Me Lechasseur afin de représenter la Ville devant la Régie des Alcools, des courses et des jeux les 27 et 28 juin 2012 dans le cadre d'une audition.

D'autoriser une dépense maximale de 5 000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-140-00-412 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

**14. RESSOURCES HUMAINES****14.1. CONTRATS ET ENTENTES****05-140-12 Embauche du Coordonnateur à la Sécurité publique**

ATTENDU QU' un comité de sélection a été formé afin de combler le poste et était composé de Monsieur le Maire, Messieurs les conseillers Gerry Lavigne et Michael Bouassaly et M. Martin Bonhomme, Directeur général ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Gerry Lavigne

De procéder à l'embauche de M. Michel Godon à titre de Coordonnateur de la Sécurité publique à compter du 15 mai 2012.

Les conditions de travail de cet employé sont celles prévues à l'entente individuelle de travail conservée aux archives municipales et dont le conseil approuve le contenu.

Que le Directeur général, Martin Bonhomme soit autorisé à signer le contrat individuel de travail de M. Michel Godon.

M. Godon est soumis à la « Politique de rémunération et d'avantages sociaux des cadres de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ». Son niveau salarial est le groupe 2, niveau 1. Les mouvements de niveau seront sur une base annuelle de 12 mois à compter de sa nomination.

D'autoriser le paiement du salaire à même le poste budgétaire 02-290-00-145 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

#### **14.2 AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

**05-141-12 Avis de motion du règlement modifiant l'article 58 du règlement numéro 510 afin de régulariser la limite de vitesse dans une zone spécifique**

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussigné, Francis Deroo, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement modifiant la limite de vitesse sur une certaine zone spécifique.

**05-142-12 Avis de motion du règlement modifiant la section du TITRE II «dispositions relatives à l'administration du réseau d'aqueduc» du règlement numéro 630 afin de réviser certains articles du règlement**

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussigné, Francis Deroo, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement modifiant la section du TITRE II «dispositions relatives à l'administration du réseau d'aqueduc » du règlement numéro 630 afin de réviser certains articles du règlement.

#### **15.1 AUTRES SUJETS**

**05-143-12 Autorisation de coopération et de support de l'administration municipale dans le cadre d'une demande de subvention du Cégep John Abbott auprès du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**

ATTENDU QUE l'intention du Cégep John Abbott est de faire la rénovation des estrades télescopiques dans le gymnase et la

1975

transformation de terrains de squash en palestre pour activités multifonctionnelles ;

ATTENDU la demande de coopération et de support de l'administration municipale dans le cadre d'une demande de subvention du Cégep John Abbott auprès du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser l'administration municipale à coopérer et supporter les intervenants du Cégep/Collège John Abbott dans le cadre d'une demande de subvention auprès du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de faire la rénovation des estrades télescopiques dans le gymnase et la transformation de terrains de squash en palestre pour activités multifonctionnelles.

Adoptée à l'unanimité.

#### 16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 30 avril 2012;
- Liste des commandes du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 30 avril 2012;
- Certificat de publication de l'avis public concernant le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2011 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue par la greffière de la Ville;
- Rapport financier et rapport du vérificateur pour l'année 2011 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;
- Dépôt des états comparatifs du dernier trimestre;
- Dépôt de la liste des embauches au cours du dernier mois;

#### 17. CERTIFICATS DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la Ville dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

05-124-12	05-128-12	05-129-12	05-133-12
05-135-12	05-136-12	05-138-12	05-139-12
05-140-12			

Le 15 mai 2012,

---

Michael Finnerty  
Trésorier

**18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

<b>05-144-12 Levée de la séance</b>
-------------------------------------

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Ryan Young

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 25

Adoptée à l'unanimité.

---

Francis Deroo  
Maire

---

Martin Bonhomme  
Directeur général

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes  
sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro  
102-102-0129*